## ****TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES – CARING VISA****

**Site officiel** : www.caringvisa.com  
**Contact** : contact@caringvisa.org

### ****ARTICLE I – Objet et Nature des Services****

Caring Visa est une entreprise spécialisée dans l’assistance administrative pour les démarches liées aux demandes de visas, titres de séjour, à la nationalité française et aux formalités de régularisation.  
Les services proposés par Caring Visa ne constituent en aucun cas des conseils juridiques ou une représentation légale. Ils sont destinés uniquement à fournir une aide administrative personnalisée.  
L’utilisation des services est strictement réservée à un usage professionnel.

### ****ARTICLE II – Limitation de responsabilité****

Caring Visa ne peut être tenu responsable en cas de refus de dossier ou de décision défavorable émise par les autorités françaises ou étrangères. La décision finale appartient à l’administration compétente, et l’entreprise ne garantit en aucun cas l’issue des démarches.

L’utilisateur reconnaît que toute perte de temps, financière ou administrative liée à une décision préfectorale ne saurait engager la responsabilité de Caring Visa.

**ARTICLE III - Clause de responsabilité – Erreurs de traitement de dossier**

**Responsabilité de Caring Visa :**  
Caring Visa s'engage à fournir un service d'assistance pour la constitution des dossiers administratifs liés aux demandes de visa, de titre de séjour et de naturalisation française.

Toutefois, Caring Visa intervient uniquement en tant que prestataire d’assistance et ne saurait en aucun cas être assimilé à un avocat ou à un représentant légal. Le traitement des demandes par les autorités compétentes (préfectures, consulats, ambassade, ministères…) échappant à notre contrôle, Caring Visa ne saurait garantir l'issue favorable de la demande.

**Erreur imputable à Caring Visa :**  
En cas d'erreur avérée de la part de Caring Visa ayant directement impacté la recevabilité ou le traitement d'un dossier (omission, mauvaise information transmise), la responsabilité de Caring Visa est strictement limitée :

* au remboursement des honoraires perçus pour la prestation concernée uniquement ;
* et/ou à la reconstitution gratuite du dossier initial dans la limite d'une seule nouvelle tentative.

**Exclusion de responsabilité :**  
Caring Visa ne saurait être tenu responsable :

* des délais de traitement ou décisions administratives des autorités compétentes ;
* de tout préjudice indirect (perte de chance, atteinte à l'image, frais de déplacement, etc.) ;
* des conséquences financières résultant d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) ou de toute autre décision administrative défavorable.

Caring Visa ne prendra en charge, en aucun cas, les frais liés à une éventuelle procédure contentieuse ou recours (avocat, huissier, expertises) sauf accord exprès et préalable, et dans une limite financière maximale fixée contractuellement.

**Assurance responsabilité professionnelle :**  
Caring Visa est couvert par une assurance de responsabilité professionnelle pour l’exercice de son activité, dans les conditions et limites fixées par son contrat d’assurance.

### ****ARTICLE IV – Engagement du client****

En accédant aux services de Caring Visa, le client reconnaît :

* Avoir pris connaissance de la nature des prestations
* Être seul responsable de la véracité des documents et informations fournis
* Ne pas porter atteinte à l’image ou à la réputation de Caring Visa en cas d’insatisfaction liée à une décision administrative extérieure à notre contrôle

### ****ARTICLE V – Confidentialité et traitement des données****

Caring Visa s’engage à respecter la confidentialité des données personnelles transmises par le client et à les traiter conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.  
Les données ne sont ni revendues ni partagées à des tiers sans consentement explicite du client.

### ****ARTICLE VI – Droit de rétractation et remboursement****

Le client dispose d’un droit de rétractation de **14 jours** après la validation de sa commande, uniquement si aucun accompagnement n’a été entamé (analyse de dossier, prise de contact, envoi de documents personnalisés, etc.).

Toute demande doit être adressée à : [contact@caringvisa.org](mailto:contact@caringvisa.org)

Passé ce délai, ou dès l’ouverture du dossier par un conseiller Caring Visa, **aucun remboursement ne sera possible**, même en cas de décision défavorable des autorités administratives.

### ****ARTICLE VII – Obligations du client****

Le client s’engage à :

* Fournir des informations exactes, à jour et complètes
* Collaborer activement à la constitution de son dossier
* Ne pas exiger de modification de service après validation du devis et début de traitement du dossier

### ****ARTICLE VIII – Propriété intellectuelle****

Tous les contenus, modèles de documents, visuels, outils et communications fournis par Caring Visa sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, est strictement interdite sans accord écrit.

### ****ARTICLE IX– Modification des CGV****

Caring Visa se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales. La version en vigueur est celle publiée sur le site au moment de la commande.

### ****ARTICLE XI – Droit applicable****

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. En cas de litige, une tentative de médiation sera privilégiée avant toute procédure judiciaire. Le tribunal compétent sera celui du siège social de Caring Visa.